



PORT AUTONOME DE LOME
N/R: DC/PAL/2228/24

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Directeur Général du Port Autonome de Lomé porte à la connaissance des opérateurs économiques et de tous les usagers du Port de Lomé, qu'un incendie subit s'est déclaré ce jeudi 05 septembre 2024 aux environs de 9 heures dans le bassin de l'ancien Port de Pêche où stationnent généralement les petits caboteurs et remorqueurs.

Cet incendie a malheureusement mis hors d'état de service trois caboteurs dont l'un a coulé au fond du bassin et ce, malgré la prompt intervention et le professionnalisme dont ont fait preuve les services des Sapeurs-pompier du Port, de la société Boluda, de l'aéroport et de la ville.

C'est le lieu de remercier tous les acteurs pour leur implication et leur engagement à préserver la sécurité dans le domaine portuaire. Nous voudrions également saisir cette occasion pour rappeler aux opérateurs économiques installés sur la plateforme portuaire à observer strictement les mesures de sécurité et à se doter des moyens de lutte contre les incendies.

Des inspections et contrôles réguliers seront effectués dans toutes les structures de la plateforme portuaire de Lomé en vue de s'assurer de la présence et du bon fonctionnement du matériel de lutte contre les incendies.

Par ailleurs, des simulations seront effectuées conformément au Plan Opérationnel d'Intervention (POI) de chaque structure.

Fait à Lomé, le 05 septembre 2024



DIRECTEUR GENERAL,

Contre-Amiral Fogan Kodjo ADEGNON